

# PLAN STRATÉGIQUE

2019-2023 | Destination 2030



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

*Notre* CULTURE,  
*c'est la* NATURE.

A photograph showing a woman with long brown hair, wearing a black top and a long, light-colored pleated skirt, walking away from the camera on a gravel path. She is holding the hand of a young girl with blonde hair, wearing a black top and a white lace skirt. They are walking through a lush, green forest with tall grasses on either side. The lighting suggests it's late afternoon or early morning.

## L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS ACTIONS

## TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE .....	4
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE .....	5
RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE .....	6
MISSION, VISION 2030 ET VALEURS .....	8
ORIENTATION 1 .....	10
ORIENTATION 2 .....	12
ORIENTATION 3 .....	14
ORIENTATION 4 .....	16
ORIENTATION 5 .....	18

MESSAGE DU MAIRE  
**LUC BRISEBOIS**



En 2017 a eu lieu une démarche de consultations publiques sous le thème Ensemble, rêvons Mont-Tremblant 2030!

Le plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030 découle directement de cette démarche de cocréation avec nos citoyens et citoyennes, ainsi que notre personnel municipal.

Nous avons été attentifs et à l'écoute des idées exprimées par nos gens, car elles sont parfaitement traduites à l'intérieur de ce plan. Elles sont à la fois mobilisatrices et inspirantes.

Ce plan stratégique est un outil de travail où la population tremblantoise, les gens d'affaires, les organismes, le personnel municipal et les partenaires occupent une place centrale.

Je pourrais résumer en quelques mots l'essence de ce travail collectif : Nature, économie, participation citoyenne et performance organisationnelle, le tout en mettant l'humain au cœur de nos actions.

À partir de maintenant et pour les cinq prochaines années, nos priorités d'interventions sont définies autour de cinq grandes orientations qui permettront d'offrir une ville à l'image de ce que nos gens veulent vraiment. Je suis convaincu qu'avec cet outil nous avancerons dans la bonne direction afin d'arriver collectivement à notre destination 2030.

Je remercie les citoyens et citoyennes, ainsi que le personnel municipal qui ont, avec sérieux, participé à cette démarche fructueuse. Merci également aux membres du conseil et à l'équipe de direction qui ont permis de traduire efficacement les idées exprimées de tout un chacun.

Luc Brisebois  
Maire

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE  
**JULIE GODARD**



Ce plan stratégique est pour l'administration municipale une belle occasion, non seulement de poursuivre notre travail, mais aussi d'aller plus loin dans une gestion durable des ressources municipales.

Cet outil de travail permet également de garder le cap sur les aspirations et les priorités des citoyens et citoyennes. C'est un beau défi, mais fort d'une équipe performante, le personnel municipal est prêt à atteindre les objectifs.

Élaboré en fonction d'objectifs précis, encadrés par des interventions sur un horizon de cinq ans, cet outil de travail essentiel nous permettra, entre autres, d'assurer une gestion agile des défis et des enjeux touchant à la fois la collectivité et l'administration municipale.

Mont-Tremblant a toujours démontré un fort potentiel d'innovation et c'est pour nous tous une source de fierté. La vigilance fait partie de notre nature, ainsi elle nous permet de demeurer créatifs et précurseurs dans nos réalisations.

Je vous invite donc à être les porteurs de ce plan et des valeurs qui le sous-tendent. Il nous servira de guide afin qu'ensemble, nous puissions innover et performer pour offrir des services efficaces et efficaces, ainsi qu'une qualité de vie incomparable à la grande communauté qu'est Mont-Tremblant.

Julie Godard  
Directrice générale

Le Plan stratégique  
2019-2023 | Destination 2030  
est issu d'une démarche  
de consultations publiques  
sous le thème  
*Ensemble*, rêvons  
Mont-Tremblant  
2030!

*Les 2, 9, 23 et 30 mars 2017*

Les citoyens et citoyennes ainsi que le personnel municipal ont été invités à alimenter la réflexion en vue du prochain plan stratégique de la Ville de Mont-Tremblant. Ainsi, ils ont été appelés à partager leurs idées afin de revitaliser la mission, de cocréer la vision 2030 et de cerner les valeurs qui devraient inspirer l'organisation. Ces rencontres publiques ont permis également de dresser un portrait de la Ville de Mont-Tremblant, à savoir ses grands atouts, ses défis et enjeux portant sur son avenir.

*1<sup>e</sup> 2 octobre 2017*

Le Conseil municipal adopte la nouvelle mission et la vision 2030 de la Ville de Mont-Tremblant basées sur les propos entendus lors des rencontres publiques.

*1<sup>e</sup> 11 décembre 2017*

En petits groupes de travail, le personnel municipal se penche à nouveau sur le choix des valeurs organisationnelles, entre celles préalablement identifiées en mars. La sélection des valeurs par le personnel municipal était essentielle, car c'est l'ensemble des individus qui composent la Ville qui les feront vivre au quotidien et qui concrétiseront les intentions et les aspirations à travers ce plan stratégique. Les valeurs organisationnelles ont été adoptées par le Conseil municipal le 9 avril 2018.

Prenant acte de ce qui a été formulé par les citoyens et citoyennes ainsi que par son personnel municipal, le Conseil se réunit, à son tour, en lac-à-l'épaule, le 3 juillet 2018, pour définir les grandes orientations et les objectifs.

Par la suite, l'équipe de direction prend le relais pour planifier les actions à entreprendre afin de donner forme aux orientations.

Aujourd'hui, la Ville de Mont-Tremblant est très heureuse de présenter le résultat de sa démarche participative. Toutes les personnes qui y ont participé reconnaîtront sans l'ombre d'un doute leurs idées.

La Ville de Mont-Tremblant s'engage à faire un suivi annuel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030 et à rendre public son état d'avancement.



# Mission

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

*Elle favorise l'équilibre et l'harmonie*

dans toutes ses sphères d'intervention.

*Elle améliore de façon constante*

l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

*Elle assure la mise en valeur* de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

*Elle se base sur les principes de développement durable*

afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

# Vision

*En 2030.*

Mont-Tremblant poursuit son développement avec la même volonté de préserver et de mettre en valeur sa nature et ses caractéristiques naturelles.

*En 2030.*

Mont-Tremblant est dans une position enviable au plan économique et, forte de sa créativité et de son dynamisme, elle demeure la chef de file au plan touristique et tire profit de la nouvelle économie.

*En 2030.*

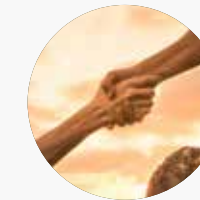
En 2030, Mont-Tremblant, ville vivante, où l'accès à la propriété est propice à l'établissement des familles et favorise le maintien des jeunes et des aînés sur son territoire.

# Valeurs organisationnelles



## Respect

Notre volonté d'agir avec courtoisie et écoute avec nos collègues et clientèles favorise le dialogue, ainsi que notre souci de prendre soin de ce qui nous entoure.



## Authenticité

Notre engagement à communiquer avec l'autre, à consulter et à faciliter l'accès et la diffusion de l'information.



## Créativité

Notre capacité à inventer notre avenir avec ouverture d'esprit afin de poser des actions efficaces et efficaces.



## Équilibre

Notre énergie mise à contribution pour offrir un environnement où l'épanouissement est possible et pour permettre une proportion harmonieuse entre le travail, la famille, les activités, la santé, le sport et le repos.



## Humanité

Notre ouverture à mettre en œuvre toutes nos valeurs organisationnelles afin de participer à l'épanouissement et au sentiment d'appartenance de nos résidents et résidentes par la qualité de nos services publics.

# Orientation

1

## OFFRIR UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE, CONCURRENTIELLE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS DE QUALITÉ.

Cette première orientation vise à diversifier l'économie dans un esprit de développement durable afin d'attirer des entreprises complémentaires au secteur touristique permettant ainsi une plus grande richesse collective et un meilleur équilibre entre toutes les sphères de la collectivité. La diversification devrait favoriser les entreprises non polluantes, compatibles avec le tourisme, la villégiature, la nature et les paysages.



# Objectifs

## PRIORITÉS D'INTERVENTIONS

1

CONSOLIDER L'ÉCONOMIE DU MILIEU EN MISANT SUR LES ATTRIBUTS DISTINCTIFS DU TERRITOIRE ET LES ENTREPRISES DÉJÀ EN PLACE.

1. Prioriser le développement du pôle Le Village.
2. Implanter un projet structurant et générateur de croissance économique au centre-ville.
3. Maintenir et renforcer l'attractivité touristique du territoire.

2

ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES EN RESPECT DE LA MISSION ET LA VISION 2030 DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT.

1. Élaborer un plan stratégique de diversification économique durable.
2. Mettre en place une zone pour entreprises de transformation en référence aux technologies propres.
3. Recruter les entreprises des secteurs d'activités émergents, de la nouvelle économie ou complémentaires entre elles.

3

FAVORISER UN CLIMAT PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES.

1. Planifier l'occupation du territoire afin d'offrir des occasions d'affaires concurrentielles et mettre en place des conditions d'accueil et d'expansion favorables pour les investissements privés et publics.
2. Créer une identité graphique forte et distinctive pour favoriser le recrutement de nouvelles entreprises.
3. Bonifier les conditions d'accueil et d'expansion des entreprises et de la main-d'œuvre.
4. Maximiser et soutenir les secteurs de l'éducation et de la santé.
5. Favoriser la mise en place d'infrastructures de télécommunication de pointe sur le territoire.

# Orientation

2

**FAVORISER**  
L'ATTRACTION ET LA  
RÉTENTION DES JEUNES,  
DES FAMILLES ET DES  
ÂÎNÉS ET **ENCOURAGER**  
UN MODE DE VIE SAIN  
ET ACTIF.

Cette orientation vise à offrir des services de qualité répondant à toutes les étapes d'une vie. Autant pour les secteurs éducatif et de la santé, les emplois de qualité, la mobilité durable, les logements répondant à tous les groupes de la population, ainsi que l'offre sportive, de loisir et de plein air.



# Objectifs

## PRIORITÉS D'INTERVENTIONS

1

ÉLABORER DES POLITIQUES ADAPTÉES  
À LA RÉALITÉ DE LA VILLE DE  
MONT-TREMBLANT.

1. Élaborer une politique associative.
2. Élaborer une politique citoyenne : familles, aînés et enfants.
3. Élaborer une politique culturelle.

2

DÉVELOPPER ET MAINTENIR  
DES INFRASTRUCTURES  
SÉCURITAIRES ET ADAPTÉES.  
(culturelles, communautaires,  
de plein air et sportives)

1. Aménager l'Espace public au centre-ville en un lieu vivant, animé et multifonctionnel.
2. Mettre à jour et bonifier le *Plan des parcs et sentiers*.
3. Maintenir et développer un partenariat efficace avec le milieu éducatif, les associations reconnues et les partenaires du milieu.

3

METTRE EN PLACE DES MESURES  
FAVORISANT UNE OFFRE  
D'HABITATION QUI RÉPOND AUX  
BESOINS DE TOUS LES GROUPES  
DE LA POPULATION, À TOUTES  
LES ÉTAPES DE LA VIE.

1. Élaborer une politique d'habitation.
2. Encourager la diversification de l'offre de logements.

4

AMÉLIORER LE RÉSEAU DU  
TRANSPORT COLLECTIF ET  
VALORISER LA MOBILITÉ ACTIVE.

1. Élaborer un plan directeur de mobilité durable.
2. Réviser l'offre de service de transport en commun notamment en fonction du développement immobilier sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant.

# Orientation

3

**MISER SUR UNE ÉQUIPE MOBILISÉE POUR OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ ET ASSURER L'ÉVOLUTION PERFORMANTE DE L'ORGANISATION.**

Cette orientation vise à reconnaître l'importance de chaque membre du personnel municipal dans la réussite de l'organisation et que la prestation de service de qualité passe par la reconnaissance du travail accompli, les compétences, l'engagement et la mobilisation.



# Objectifs

## PRIORITÉS D'INTERVENTIONS

1

CRÉER UNE SOLIDE CULTURE D'ÉCHANGE AU SEIN DE L'ORGANISATION.

1. Partager l'information et bien communiquer les projets, les enjeux et les résultats à l'ensemble du personnel.
2. Implanter des solutions de travail collaboratif et performant.

2

ASSURER LA PERFORMANCE DES SERVICES MUNICIPAUX, LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNIQUES, AINSI QUE L'OPTIMISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES.

1. Élaborer un programme de planification d'entretien des infrastructures municipales.
2. Élaborer des programmes d'optimisation pour les ressources financières, techniques et matérielles.
3. Revoir la structure et les services offerts afin d'optimiser la performance organisationnelle.

3

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE RECRUTEMENT, DE RÉTENTION ET DE VALORISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

1. Élaborer un plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre (GPMO).
2. Élaborer un programme de développement organisationnel.
3. Développer une politique de reconnaissance pour le personnel.

4

HUMANISER ET FAIRE CONNAÎTRE LE TRAVAIL DES MEMBRES DU CONSEIL ET DU PERSONNEL MUNICIPAL.

1. Prioriser les médias sociaux en temps réel – stories.
2. Présenter à la population le bilan annuel des activités et des projets de la Ville de Mont-Tremblant.



# Orientation

4

## PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE MILIEU NATUREL ET SES CARACTÉRISTIQUES.

La première richesse de Mont-Tremblant c'est sa nature et la qualité de ses paysages.

Cette orientation invite donc à préserver les espaces naturels, la faune ainsi que les paysages et à les gérer de façon à offrir un cadre de vie exceptionnel pour toutes les clientèles (population permanente, de villégiature et touristique).



## Objectifs

## PRIORITÉS D'INTERVENTIONS

1

CONSOLIDER LE PARTENARIAT AVEC LE DOMAINE SAINT-BERNARD ET LE PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT.

1. Collaborer au plan directeur et stratégique du Domaine Saint-Bernard.
2. Continuer à soutenir le développement touristique.

2

PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT.

1. Élaborer un plan directeur sur la préservation du patrimoine bâti : inventorier, identifier, valoriser et protéger.

3

POURSUIVRE ET MESURER LES EFFORTS DE RÉDUCTION DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ÉMIS TANT PAR LA VILLE DE MONT-TREMBLANT, À TITRE D'ENTITÉ CORPORATIVE, QUE PAR SA COLLECTIVITÉ.

1. Mise à jour de l'inventaire des émissions de GES et du plan de réduction.
2. Imposer des règles de développement durable aux organismes bénéficiaires du soutien financier et technique de la Ville.

4

MAINTENIR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES LACS, DES RIVIÈRES, DES CORRIDORS VISUELS ET DU PATRIMOINE NATUREL.

1. Mise à jour de la *Politique de gestion des usages et des accès publics aux plans d'eau*.
2. Revoir les normes d'urbanisme pour protéger la capacité de support des lacs et pour permettre la conservation des milieux naturels lorsque nécessaire.
3. Élaborer un plan de conservation.

5

OFFRIR UN RÉSEAU DE SENTIERS QUATRE SAISONS POUR TOUS LES NIVEAUX DE DIFFICULTÉ ET ACCESSIBLE À UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE.

1. Promouvoir le réseau de sentiers.
2. Faciliter l'accès aux conditions des sentiers à l'aide d'une application mobile.
3. Entretenir et améliorer la signalisation.
4. Corriger les sentiers actuels et aménager de nouveaux sentiers selon un cadre de référence.

# Orientation

5

## SUSCITER LA PARTICIPATION CITOYENNE.

Cette orientation invite à conjuguer les forces de la population permanente, de villégiature et corporative, ainsi que des partenaires et la Ville afin de bonifier les projets en amont de leur réalisation, d'enrichir la réflexion et de fournir une meilleure réponse aux besoins de l'ensemble de la collectivité.



# Objectifs

## PRIORITÉS D'INTERVENTIONS

1

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ  
DES SERVICES AUX USAGERS.

1. Élargir l'offre de services sur le territoire et maintenir la gratuité des sentiers pour les citoyens et citoyennes.
2. Élaborer une politique de soutien aux événements.
3. Améliorer le service à la clientèle et l'expérience citoyenne.
4. Développer d'autres ententes intermunicipales pour le partage d'infrastructures.

2

FAVORISER ET VALORISER  
LES INITIATIVES CITOYENNES.

1. Élaborer un programme de reconnaissance et de valorisation pour les citoyens et citoyennes, ainsi que pour les citoyens et citoyennes corporatifs.
2. Réviser le programme d'accueil des nouveaux résidents et nouvelles résidentes en intégrant les nouvelles entreprises.

3

BONIFIER LES MODES  
DE CONSULTATION ET  
DE COMMUNICATION  
ET TENDRE VERS UNE  
VILLE INTELLIGENTE.

1. Privilégier les modes de consultation citoyenne.
2. Mettre en place un budget participatif.
3. Évaluer les prérequis pour favoriser la progression de Mont-Tremblant comme *ville intelligente*.
4. Mettre en place une banque de connaissances auprès du personnel d'accueil afin qu'il informe adéquatement toutes les clientèles.
5. Doter la Ville de processus d'interactions pour assurer une fluidité des échanges entre la Ville, sa population et ses entreprises.



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

« VILLE CENTRE, OUVERTE SUR LE MONDE, AYANT À CŒUR  
LA QUALITÉ DE VIE DE SES CITOYENS ET SES CITOYENNES. »